

# SMACOPI

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde - Un outil de gestion intégrée des zones côtières

N°25 - mars 2002

## Éditorial

### **RAMSAR, une reconnaissance mondiale**

Le 2 février 2002, journée mondiale des zones humides, le chalet de Blanquetaque a reçu son appellation définitive de "Maison RAMSAR de la Baie de Somme", la première du genre à travers le monde. Cette inauguration a été suivie par la signature d'une nouvelle convention entre le Conseil général de la Somme, le Conservatoire du Littoral et le SMACOPI.

Cette désignation et cette collaboration, qui a déjà été largement fructueuse, consacrent le travail accompli par le SMACOPI en faveur de la préservation des espaces naturels.

Protéger et amplifier le capital nature de la Côte Picarde est la voie choisie pour créer les richesses nécessaires à l'épanouissement de notre région. Ainsi, demain, les milieux naturels de la Côte Picarde continueront d'être un facteur essentiel du maintien des activités humaines et traditionnelles.

Demain se prépare aujourd'hui. Les opérations "Natura 2000" et "Grand Site", lancées avec l'aide de la DIREN Picardie, sont des outils d'un développement harmonieux et durable.

Sachons tirer un profit maximum de ces opportunités et continuons à travailler ensemble.

*Le Président du SMACOPI*

### **Digue des Bas-Champs Un rempart à entretenir**



L'histoire récente de notre région a illustré de manière cruelle le danger permanent que faisaient peser les intrusions marines sur les communes situées au sud de la Baie de Somme... Dès 1995, les pouvoirs publics ont mis en œuvre une politique de gestion du trait de côte entre Onival et Cayeux-sur-Mer.

Après travaux, le cordon est devenu une digue. La batterie d'épis joue parfaitement son rôle et a résisté aux assauts des tempêtes de janvier 1998 et d'octobre 2000.

Pour la protection et le maintien des activités des Bas-Champs, l'ouvrage a nécessité : 3 600 tonnes d'acier, 7 500 tonnes de béton et 500 000 tonnes de galets.

La prolongation des ouvrages a déjà fait l'objet d'études techniques pré-opérationnelles. Cette action doit aujourd'hui être mise en œuvre et le Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 pourrait permettre d'envisager une solution financière globale.

#### **Le Hâble d'Ault est un nouvel atout du littoral pour les amateurs de nature authentique**

L'étude d'impact portant sur la restauration du cordon de galets imposait des mesures environnementales.

L'objectif de réhabiliter la zone naturelle en arrière de la digue des Bas-Champs, sans rupture dans le paysage, est totalement

atteint. L'effort de protection s'accompagne d'une valorisation du site par le développement d'itinéraires de randonnée. Un chemin est aménagé pour la découverte de la Réserve d'avifaune du Hâble d'Ault. Les perturbations engendrées par des flux automobiles, non organisés, ont conduit le SMACOPI à proposer la suppression des 2 voies de circulation à l'intérieur de la Réserve et à réorganiser le stationnement en contrebas de la digue. Un marquage des entrées au site et une signalétique adaptée sont en voie de finalisation.

## Sommaire

- P. 2 - Plan Vélo Côte Picarde  
- Communes rurales de la Côte Picarde  
- Brève
- P. 3 - La taxe de séjour en question  
- Brèves
- P. 4 - Gestion des flux touristiques : Cayeux sur Mer - Le Hourdel  
- Brèves

Retrouvez  
Les Lettres d'Info  
sur  
[www.smacopi.com](http://www.smacopi.com)



## Cayeux sur Mer – Le Hourdel

### Gestion des flux touristiques

**D**epuis plusieurs années, la commune de Cayeux et le SMACOPI, ont jeté les bases d'un schéma de développement et de préservation de la pointe du Hourdel. La démarche a fait l'objet d'une présentation aux habitants sous forme de réunion publique en novembre 2000.

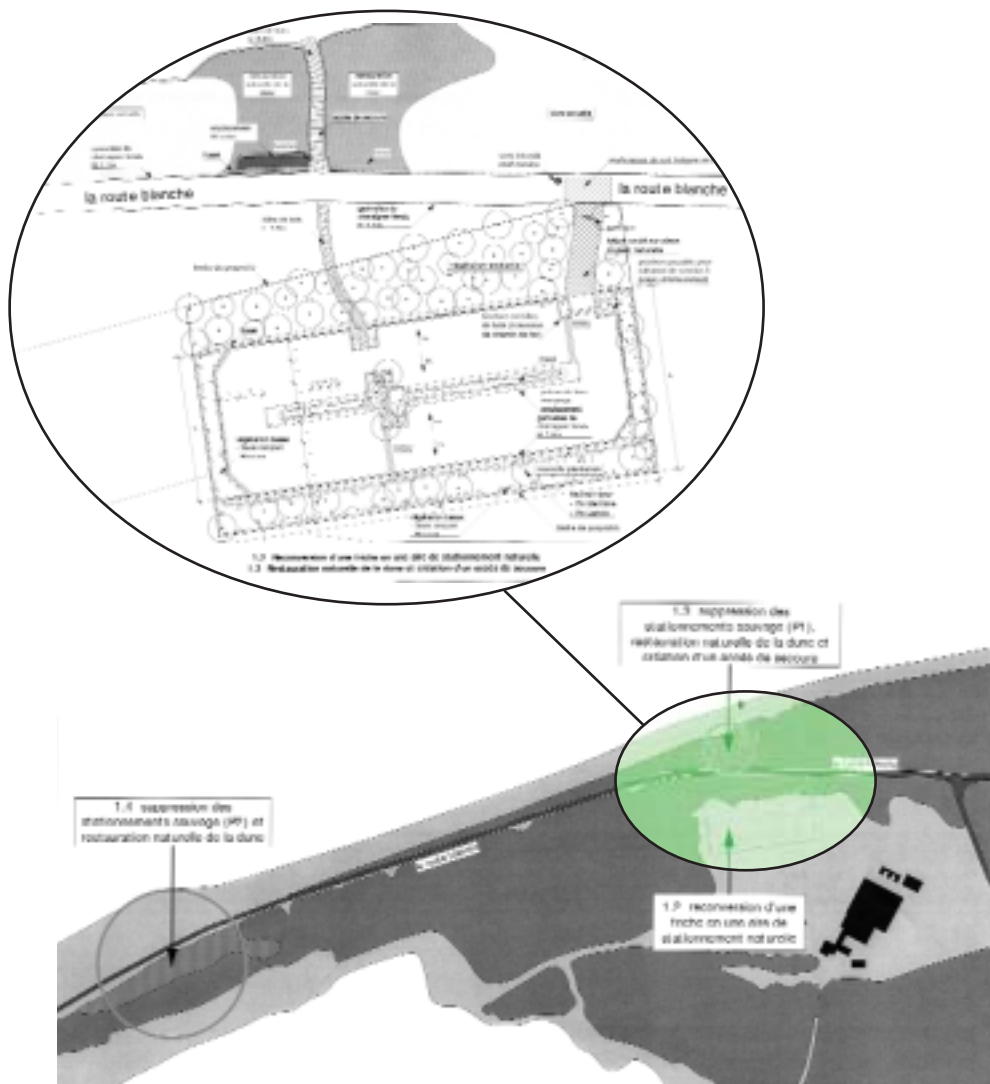
Une première opération d'aménagement liée au Plan Vélo vient de s'achever : la liaison en site propre entre la Maison de l'Oiseau et le port du Hourdel.

La deuxième étape est une nouvelle organisation **des stationnements en**

**dehors des zones dunaires fragiles en vue de leur réhabilitation.** En décembre 2001, l'étude d'impact a été lancée et la mission de maîtrise d'œuvre engagée.

#### Fin des travaux au printemps 2003

Le planning prévisionnel prévoit une instruction du dossier en Commission Départementale des Sites et le lancement de la procédure d'enquête publique, en avril 2002. Les appels d'offres sont envisagés pour septembre 2002 et l'achèvement des travaux pour le printemps 2003.



## en Bref

### Promenades nature Laissez-vous guider...

En début d'année 2000, le SMACOPI éditait dans le cadre du projet INTERREG Rives Manche "Deux baies : un même environnement", un calepin à spirale présentant 6 sentiers de randonnée pour découvrir le massif dunaire du Marquenterre.

Le SMACOPI a décidé de rééditer ce guide bilingue en l'agréant de 3 nouveaux sentiers parcourant cette fois le sud de la Baie de Somme. La conception des nouvelles fiches a été réalisée grâce au concours des partenaires financiers qui ont contribué à la restauration de la digue protégeant les Bas-Champs de Cayeux-sur-Mer.

Une seconde version sortira prochainement, sous forme de cahier, pour être commercialisée dans différents points de vente, en particulier les OTSI.

### “Green Days” 13 - 21 avril 2002

Le SMACOPI collabore, dans le cadre du réseau Eurosite à la promotion d'un projet qui s'intitule "Green Days", ou "Journées Vertes". Ces journées encouragent l'organisation d'événements valorisant les milieux naturels sensibles. Le thème pour l'année 2002 est le réseau Natura 2000.



A travers toute l'Europe, des événements sont programmés du 13 au 21 avril. Pour en savoir plus sur les manifestations, parcourez le calendrier électronique accessible en ligne sur le site d'Eurosite. Elles bénéficient du soutien de la Commission Européenne, en y participant, vous en saurez plus sur la protection et la gestion de la nature en Europe, le slogan des Journées Vertes deviendra ainsi une réalité :

#### Natura 2000 - la nature, pour vous !

Calendrier des événements "Journées Vertes" :  
[www.eurosite-nature.org/bin/agenda/r.php](http://www.eurosite-nature.org/bin/agenda/r.php)  
E-mail : [barbarabureau@baie-de-somme.org](mailto:barbarabureau@baie-de-somme.org)  
EUROSITE : [www.eurosite-nature.org](http://www.eurosite-nature.org)

La Lettre d'Information du

# SMACOPI

Lettre d'Information du Syndicat Mixte  
pour l'Aménagement de la Côte Picarde

Directeur de Publication : Jérôme Bignon  
Directeur de la Rédaction : Jean-Christian Cornette  
Rédactrice en Chef : Isabelle Hecquet Galinier  
Conception - Réalisation : **DRÉSEC** © 03/2002  
Dépôt Légal : 1<sup>er</sup> trim. 2002 - Imprimé sur du papier recyclé

## SMACOPI

1, Place de l'Amiral Courbet - 80100 Abbeville  
Tél. 03 22 20 60 30 - Fax 03 22 31 19 33  
E-mail : [smacopi@baie-de-somme.org](mailto:smacopi@baie-de-somme.org)  
Site : [baie-de-somme.org](http://baie-de-somme.org)



## Plan Vélo Côte Picarde

### La première phase vient de s'achever

**D**epuis fin décembre 2001, les travaux d'infrastructure du réseau de pistes cyclables sont réalisés.

Le report de délai de l'utilisation des crédits INTERREG II au 30 septembre 2002, permet la mise en place de la signalétique. L'entreprise Techniques Nouvelles de Bihorel (76) termine celle liée à la réglementation routière. L'entreprise Pic Bois de Saint-Beron (73) se charge quant à elle de la signalisation directionnelle et touristique. Les panneaux du réseau de pistes cyclables sont sur des supports en bois et la signalétique d'approche est, par contre, sur poteau métallique.

Avec une identification de chaque circuit par une silhouette d'oiseau, des boucles de découverte ont été créées et un calepin illustré, disponible gratuitement dans les offices de tourisme, permet d'accompagner le visiteur.

Les panneaux d'informations sont localisés aux gares SNCF et petit train, aux équipements de loisirs et sur



Une nouvelle signalétique pour ne rien manquer

différents points stratégiques.

#### Phase II du Plan Vélo

Le SMACOPI travaille désormais sur la phase II du Plan Vélo pour qu'à l'horizon 2003, le vélo soit le moyen de déplacement privilégié sur la Côte Picarde grâce à une infrastructure continue entre le Pas-de-Calais et la Seine-Maritime...

## Communes rurales de la Côte Picarde

### Une volonté d'intégration au processus de développement

**D**epuis l'ouverture de l'échangeur de Forest-Montiers, **Ponthoile** est le premier contact avec la Côte Picarde ; conséquence : une augmentation de la circulation dans le bourg et une croissance du bâti, difficilement maîtrisable.

En février 2001, la municipalité, en partenariat avec le SMACOPI, a réalisé une charte paysagère sur l'ensemble de la commune, ce qui a permis de donner aux élus et aux habitants, un document

de référence pour l'évolution de l'urbanisation et des paysages. A partir de ces éléments, un avant-projet sur l'aménagement de la place centrale du village a été validé en septembre 2001.

#### Sécurité et qualité

En terme de sécurité, il a été convenu de réduire la vitesse dans la traversée du village et d'assurer une circulation protégée aux piétons.

Il est prévu de traiter les entrées de ville en requalifiant l'espace public pour affirmer le caractère villageois.

#### Premiers travaux au printemps 2003

La première tranche de travaux (effacement des réseaux aériens, réalisation du réseau d'eaux pluviales, aménagement paysager) sera réalisée du printemps/automne 2003, du carrefour Morlay/Noyelles à la Mairie.

#### Planning prévisionnel

Coût : 381 122,5 euros HT

Financement : FEDER (30%),

Région Picardie FRDL (20%),

Conseil général de la Somme (20%),

Commune de Ponthoile (30% + avance TVA)



Esquisse de l'avant-projet, place de la commune de Ponthoile

## en Bref

### Poursuite des travaux à Fort-Mahon

La Commune de Fort-Mahon poursuit ses aménagements rue de l'Authie, de l'intersection de la rue Robinson au carrefour, route de Berck. Les principes établis lors de la première tranche, en 1998 (depuis la Baie d'Authie) sont repris : une chaussée réduite afin de limiter la vitesse, le dégagement d'une bande de stationnement et la réalisation de vrais cheminements piétons.

La rénovation du réseau d'eau potable s'achève, pour laisser place aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques, suivis des aménagements paysagers.

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat intercommunal de voirie du canton de Rue

Maîtrise d'œuvre : DDE

Conduite d'opération : SMACOPI.

**Favières**, quant à elle, a lancé en janvier 2002 un appel à candidatures afin de réaliser une étude paysagère.

Il s'agira de mettre en valeur son environnement, ses espaces et son patrimoine architectural, d'encadrer les demandes de construction et de traiter les espaces publics.



## La taxe de séjour en question !

### Une nécessaire concertation entre tous les acteurs locaux

“La taxe de séjour est établie sur les personnes non domiciliées sur l’aire de compétence du SMACOPI, correspondant aux 18 communes ayant une façade maritime, et n’acquittant pas la taxe d’habitation”.

Cette contribution touristique a été instituée sur la Côte Picarde en 1984.

Depuis cette date, les décisions concernant la taxe de séjour doivent obligatoirement être prises par le comité syndical du SMACOPI, interlocuteur unique.

Le SMACOPI a engagé une étude diagnostique sur les modalités de gestion et d’application de cette contribution nécessaire au développement touristique du littoral.

Elle a permis de constater de fortes disparités. Ainsi le comité syndical du 17 décembre 2001 a-t-il lancé un processus d’évolution portant sur les tarifs, les modes et les durées de perception.

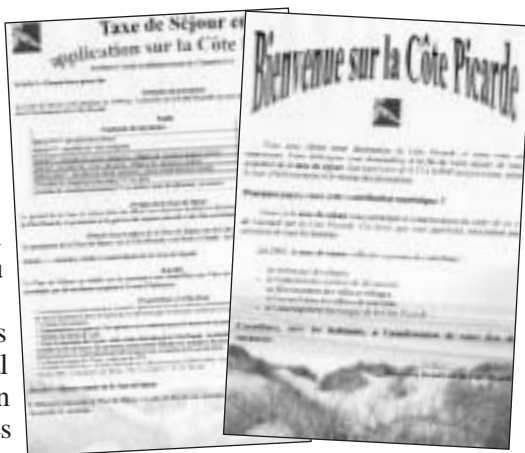
- Après une dizaine d’années de statu quo, les tarifs progressent de 0,15 euro à 0,20 euro par catégorie d’hébergement.

- Les périodes de perception sont ramenées à 3 par an.

- Le seuil de taxation de 28 jours est dé plafonné.

- Enfin, il est envisagé de créer une instance de concertation avec l’ensemble des communes du littoral pour l’utilisation d’une partie du produit.

Une meilleure gestion de la taxe de séjour passe d’abord par une concertation avec les différents acteurs, élus et hébergeurs sur l’utilisation de la taxe de séjour, et un effort de communication auprès de la clientèle touristique. A ce titre, les quelque 400 hébergeurs de la Côte Picarde ont reçu une fiche d’informations qui s’intitule “A quoi sert la taxe de séjour?”.



L’embauche d’un nouvel agent, Sandrine Hamiot, s’est avérée nécessaire. Sa mission prioritaire, pour l’année 2002, année de transition, est de communiquer sur la taxe de séjour et de mettre en place un nouvel outil de gestion et de communication qu’est la carte d’hôte, en collaboration avec le CDT de la Somme.

L’acquisition d’un nouveau logiciel de gestion de la taxe de séjour, en février dernier, permet désormais d’effectuer des statistiques et des simulations fiables.

Catégories d’hébergement	Tarifs 2002 (euros)
Hôtels ****, meublés hors classe	0,80
Hôtels ***, meublés de 1 <sup>ère</sup> catégorie	0,80
Hôtels **, meublés de 2 <sup>ème</sup> catégorie, Villages de vacances grand confort	0,60
Hôtels *, meublés de 3 <sup>ème</sup> catégorie, Villages de vacances confort	0,50
Hôtels sans *, meublés de 4 <sup>ème</sup> catégorie, PRL	0,30
Terrains de camping / caravanage *** ou plus	0,30
Terrains de camping / caravanage ** ou moins Ports de plaisance et autres	0,15



### Du nouveau aux Jardins de Valloires

Dans le cadre des travaux de restructuration du pavillon d’accueil des Jardins de Valloires, **nous vous convions à vous asseoir à la table du jardinier.** Espace libre-service au moment des repas, le fourneau à l’ancienne assure l’après midi, la cuisson des pâtisseries pour le salon de thé.

Des plats à base de produits frais et aux décors floraux sont proposés telles les salades de saison ou les galettes. Un soin particulier est apporté aux desserts avec des spécialités maison comme “le pain perdu sur gâteau battu”.

Côté boissons on trouve : jus de fruits et de légumes, vins bio, apéritifs à base de roses ou pissenlits... A déguster absolument en famille !

### Promotion du Vélo Electrique sur la Côte Picarde

Les aménagements cyclables, réalisés en phase 1 et envisagés dans les phases à venir, vont faire du vélo un des modes de déplacements phare du littoral picard. Le vélo électrique apparaît être un complément intéressant sur un itinéraire où les stations et les lieux de découverte sont relativement espacés (une moyenne de 10 km).

Dès le printemps 2002, deux centres de location de vélos électriques seront créés sur la Côte Picarde : le village Pierre & Vacances de Belle Dune et l’hôtel du Cap Hornu. Ceci va permettre de tester la pertinence de ce produit.

Cette initiative est le fruit d’une réflexion entre plusieurs partenaires : la Délégation Régionale d’EDF en Picardie, le site Pierre & Vacances de Belle Dune, le Conseil général de la Somme, le Conseil régional de Picardie, l’ADEME et le SMACOPI.